

Accident alcool au volant

Par Nivek44, le 08/02/2020 à 17:26

Bonjour

lors d'un accident où il y a des dommages corporels et matériels , j'ai été contrôle positif 0,27 retenu (0,31) au lieu de 0,25 autorisé

les forces de l'ordre auraient ils dû me faire une prise de sang de manière obligatoire ?

merci à vous